

FEMMES ET RETRAITE : LE LONG CHEMIN VERS L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

OCTOBRE 2025

LES FEMMES ET LA RETRAITE : UNE ÉQUATION ENCORE DÉSÉQUILBRÉE	2
Des écarts de pension encore marqués entre les sexes	2
La retraite, un enjeu prioritaire et anxiogène chez les femmes	3
L'ÉPARGNE RETRAITE FÉMININE : UNE PRISE DE CONSCIENCE CONTRARIÉE	4
Épargne retraite : des écarts persistants en matière d'accès et de détention.....	5
Mais une prise de conscience bien réelle	6
Le PER, une solution encore insuffisamment exploitée	7

FEMMES ET RETRAITE : LE LONG CHEMIN VERS L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

De plus en plus nombreuses, au fil des générations, à participer au marché du travail, les femmes représentent une part croissante des retraités de droits directs affiliés à un régime de retraite en France. Fin 2023, selon le rapport « Les retraités et les retraites – Édition 2025 » publié par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques en juillet, les femmes représentaient 53 % des 17,2 millions de retraités de droit direct affiliés à un régime de retraite français contre 50,8 % en 2004. Si cette progression traduit l'évolution du rôle économique et social des femmes, elle met également en lumière la persistance d'inégalités structurelles en matière de revenus et de pension. L'allongement de la durée de vie, les carrières plus fragmentées et la moindre capitalisation dans les dispositifs d'épargne retraite rendent les femmes particulièrement vulnérables face à la perspective du départ à la retraite.

LES FEMMES ET LA RETRAITE : UNE ÉQUATION ENCORE DÉSÉQUILBRÉE

DES ÉCARTS DE PENSION ENCORE MARQUÉS ENTRE LES SEXES

En 2023, la pension moyenne brute de droit direct des femmes demeure inférieure de 38 % à celle des hommes avant réversion et de 25 % inférieure après prise en compte des droits dérivés. Ce déséquilibre s'explique largement par les disparités de carrière (salaires plus faibles, interruptions de carrière, recours au temps partiel) mais aussi

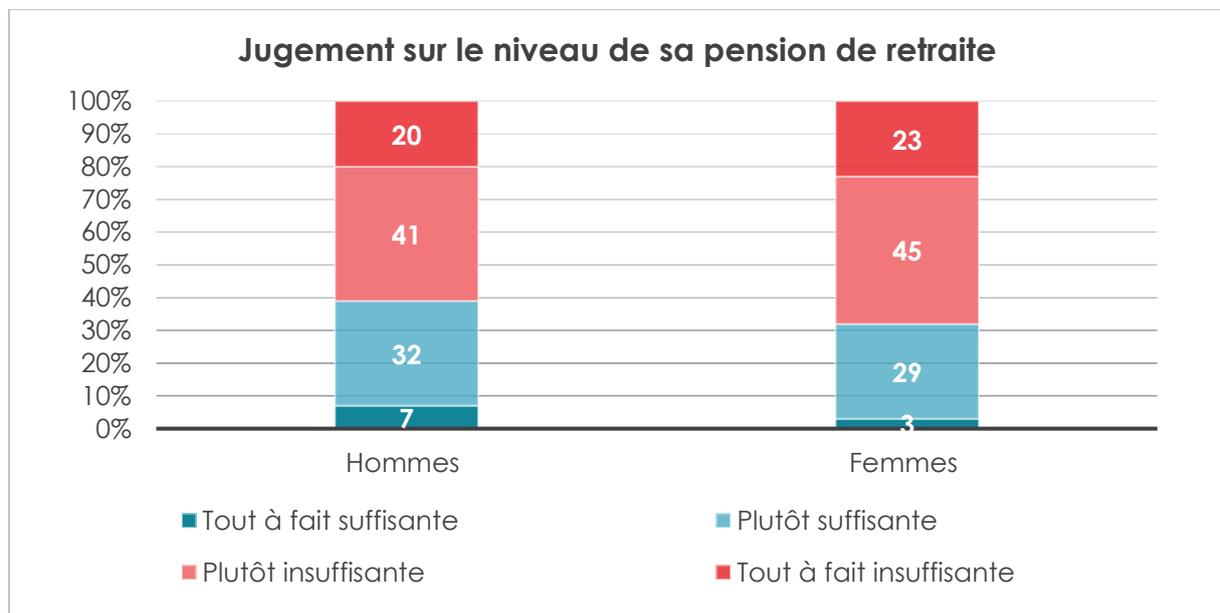
par la structure même des régimes de retraite (modalités de calcul, prise en compte des droits familiaux).

Les femmes sont également surreprésentées parmi les 4,4 millions de bénéficiaires d'une pension de droit dérivé. Soumise dans le cadre du régime général de retraite à conditions de ressources, elle est attribuée dans 9 cas sur 10 à une femme. Par ailleurs, elle constitue pour 900 000 femmes leur unique ressource de retraite, faute de droits directs liquidés.

LA RETRAITE, UN ENJEU PRIORITAIRE ET ANXIOGÈNE CHEZ LES FEMMES

Les femmes, davantage en situation de vulnérabilité économique, affichent, année après année, une plus grande appréhension à l'égard de leurs conditions de vie à la

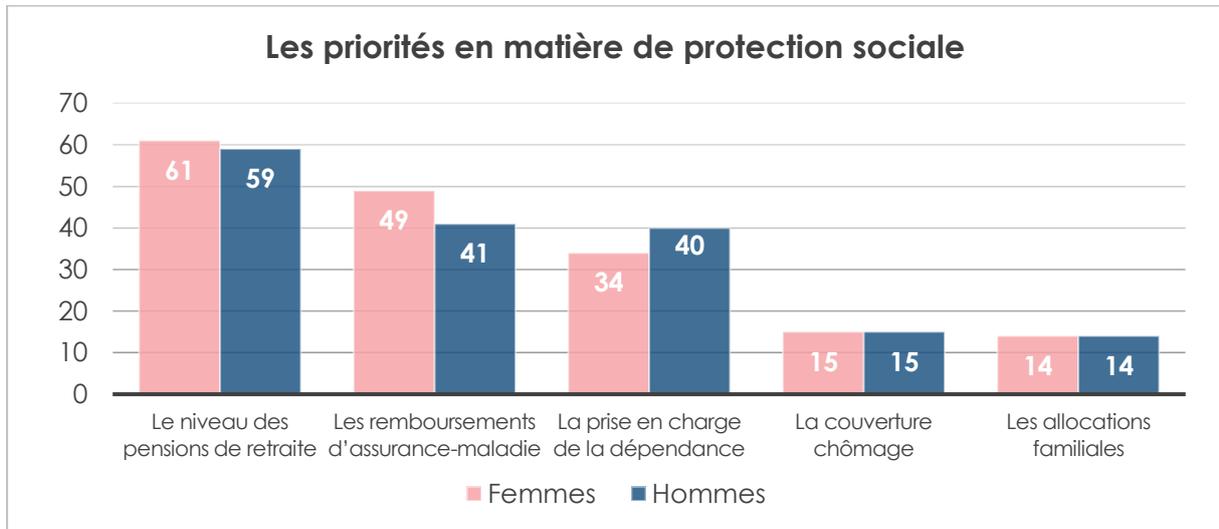
retraite. Dans le cadre de l'enquête 2025 « Les Français, l'épargne et la retraite » 68 % des femmes estiment que le niveau de leur pension est/sera insuffisant pour vivre correctement contre 61 % des hommes.



Enquête 2025 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

Face à la crainte de ne pouvoir vivre correctement à la retraite, sans surprise, hommes et femmes font du maintien du niveau des pensions de retraite un enjeu prioritaire en matière de protection sociale. Avec

l'appui de 61 % des femmes et 59 % des hommes, il devance nettement les dépenses de santé (remboursement d'assurance-maladie) et la prise en charge de la dépendance.

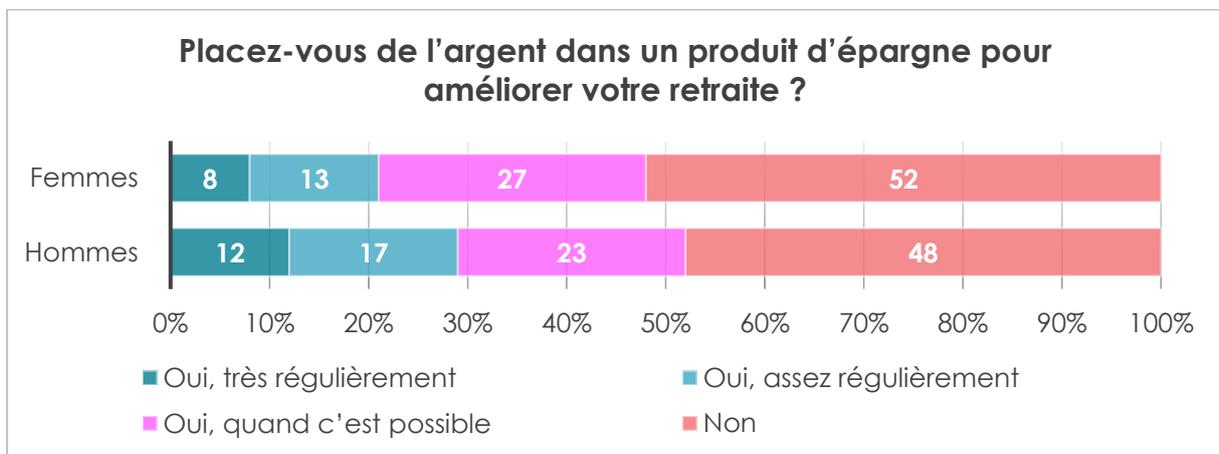


Enquête 2025 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

L'ÉPARGNE RETRAITE FÉMININE : UNE PRISE DE CONSCIENCE CONTRARIÉE

Malgré la crainte exprimée par les femmes à l'égard de leur niveau de vie futur, elles sont moins nombreuses à épargner en vue de la retraite que les hommes. En 2025, dans le cadre l'enquête AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE, 48 % d'entre elles déclaraient le faire

contre 52 % des hommes. Dans le détail, parmi celles qui déclarent le faire 27 % le font occasionnellement « quand c'est possible », contre 21 % régulièrement voire très régulièrement. Chez les hommes, la part d'épargnants occasionnels est moindre (23 %) quand ceux qui le font fréquemment voire très fréquemment représentent 29 % des sondés.

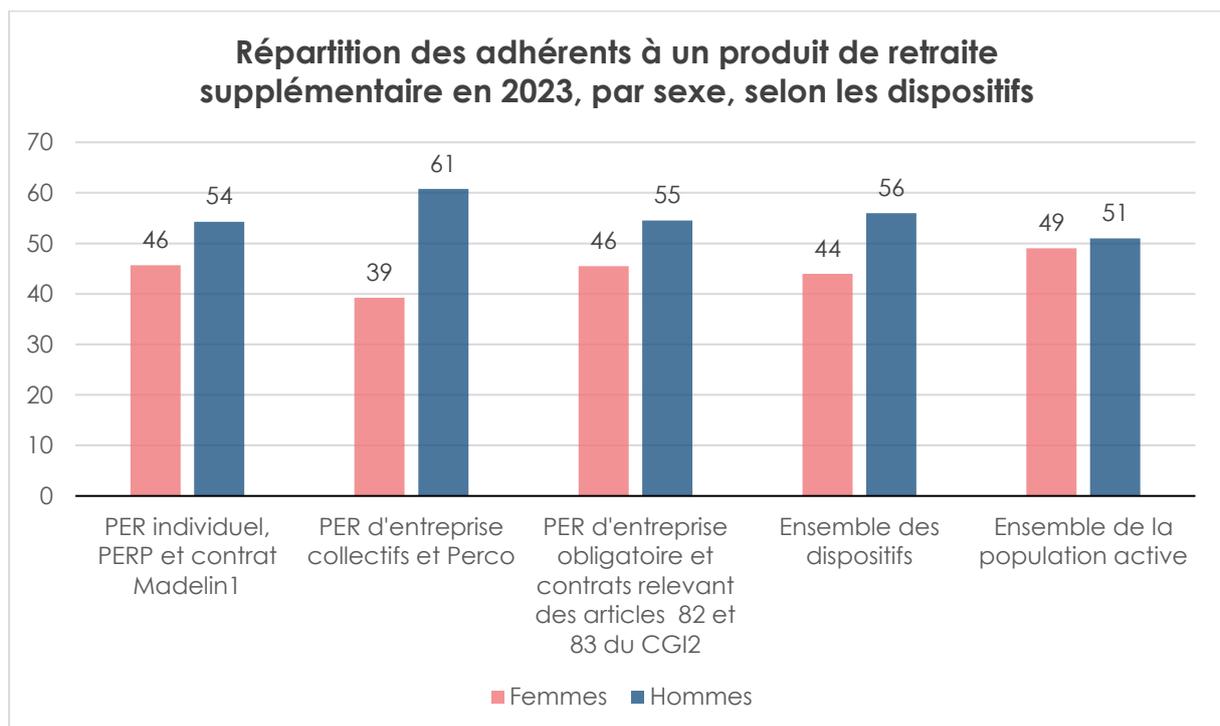


Enquête 2025 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

ÉPARGNE RETRAITE : DES ÉCARTS PERSISTANTS EN MATIÈRE D'ACCÈS ET DE DÉTENTION...

Les chiffres mis en exergue par le Cercle de l'Épargne sont en phase avec les statistiques publiées par la DREES. En 2023, la part des femmes parmi les adhérents à un dispositif d'épargne retraite est moindre, tant à titre individuel que dans le cadre collectif : 46 % des femmes avaient adhéré à un produit d'épargne individuel (PER, PERP ou contrat

Madelin) contre 54 % des hommes et, sur le terrain des dispositifs accessibles dans le cadre de l'entreprise, les écarts sont encore plus importants. Si, en effet, les produits d'épargne retraite obligatoires (PERO, article 82 et 83 du CGI) les proportions sont comparables à celles observées en matière d'épargne retraite individuelle, seules 39 % des femmes détiennent un PERECO ou PERCO contre 61 % des hommes.



Cercle de l'Épargne – DREES

Ces écarts illustrent les divergences de carrières entre hommes et femmes, les femmes se spécialisant dans des domaines de, tels que la santé et l'action sociale à la fois

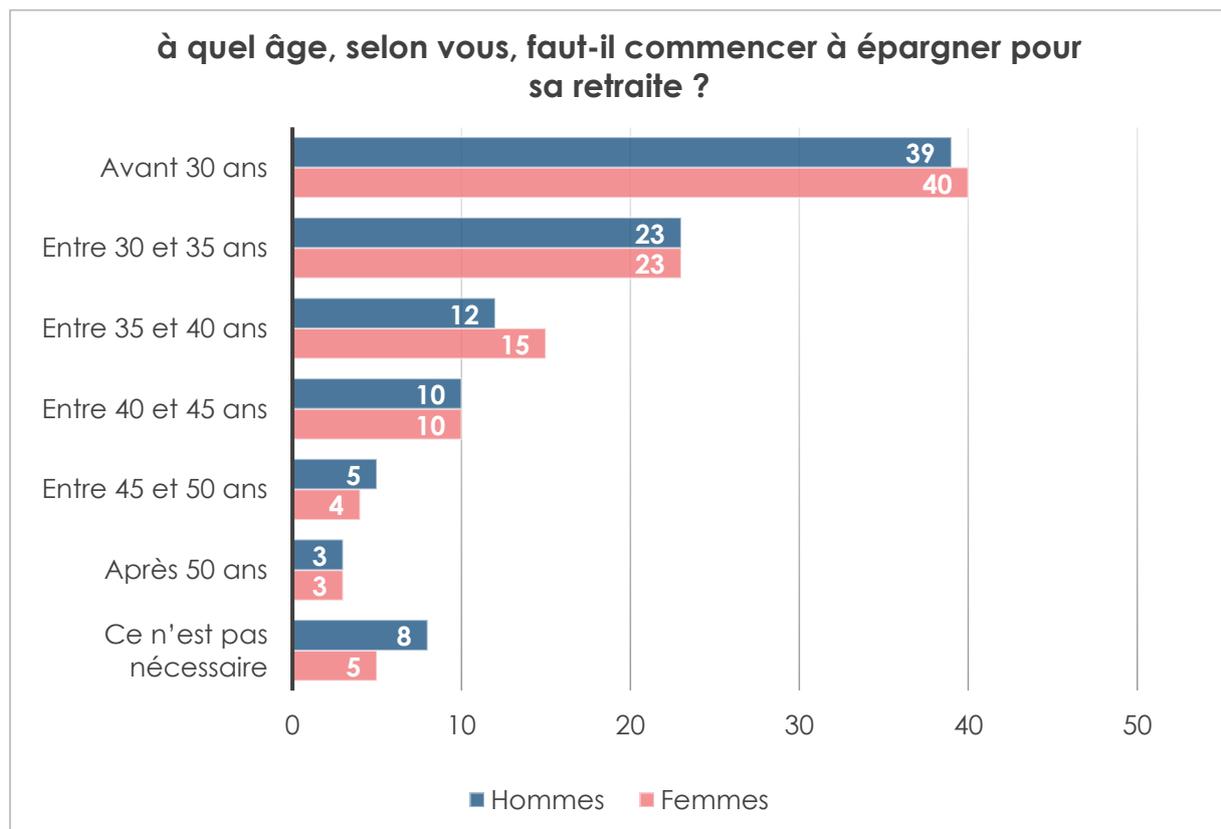
mon rémunérateurs et moins équipés en dispositifs d'épargne retraite. En outre, les dispositifs d'épargne retraite collectifs, mesurés par la DREES, n'intègrent

pas les agents de la fonction publique, or les femmes représentent 62 % des effectifs globaux.

MAIS UNE PRISE DE CONSCIENCE BIEN RÉELLE

Les femmes, encore minoritaires parmi les détenteurs d'un produit d'épargne retraite, semblent néanmoins convaincues qu'il convient d'épargner pour préparer leurs vieux jours le plus tôt possible. Pour 4 femmes sur 10, il faut commencer à le faire dès 30 ans et

23 % entre 30 et 35 ans. Sur ce point elles semblent en phase avec les hommes (avec respectivement 39 % et 23 % de citations pour ces deux propositions). Passé 35 ans, les sondés, tous sexes confondus, sont nettement moins nombreux. Sans doute, jugent-ils qu'il est déjà trop tard ! Il est, par ailleurs, intéressant de noter que la part des sondés jugeant cette préparation inutile est marginale. De plus, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à le penser (5 % contre 8 %).

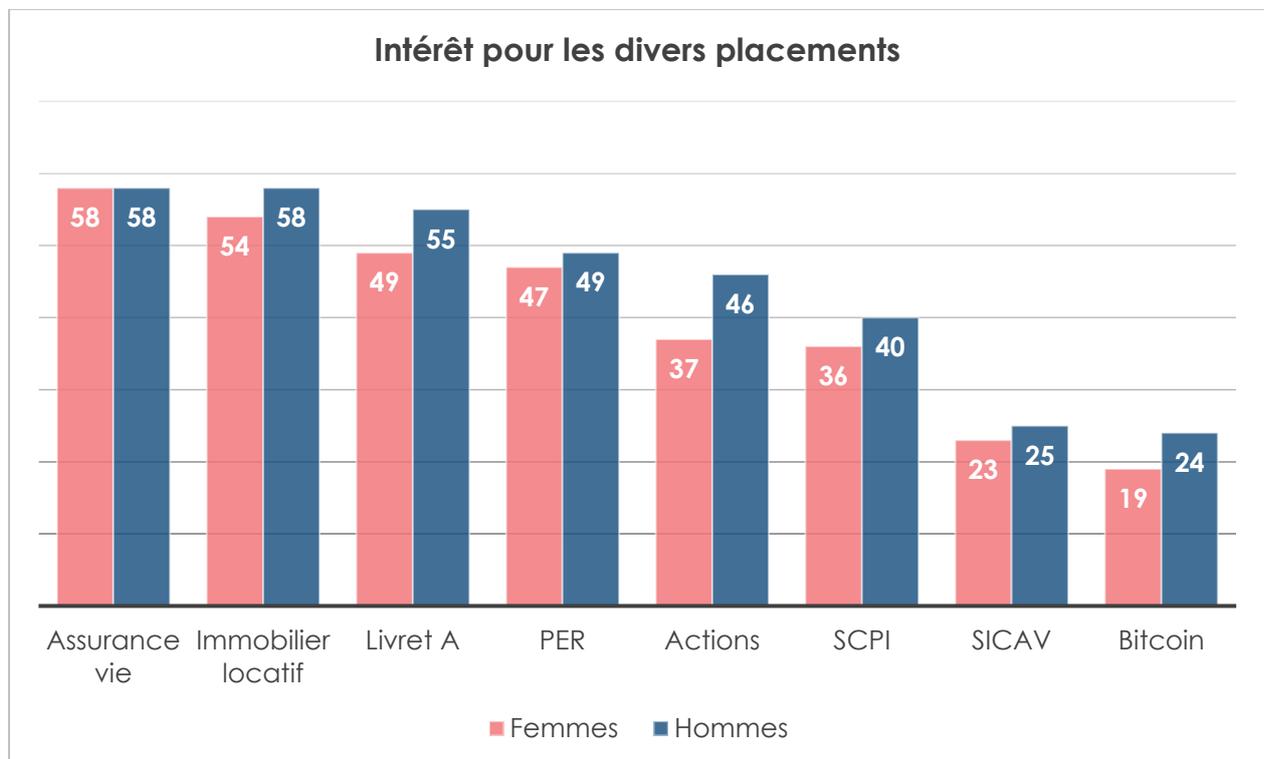


Enquête 2025 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

LE PER, UNE SOLUTION ENCORE INSUFFISAMMENT EXPLOITÉE

Signe que le PER est perçu comme un outil indispensable en vue de la préparation de la retraite, en 2025, 47 % des femmes considèrent que ce produit, lancé en octobre 2019

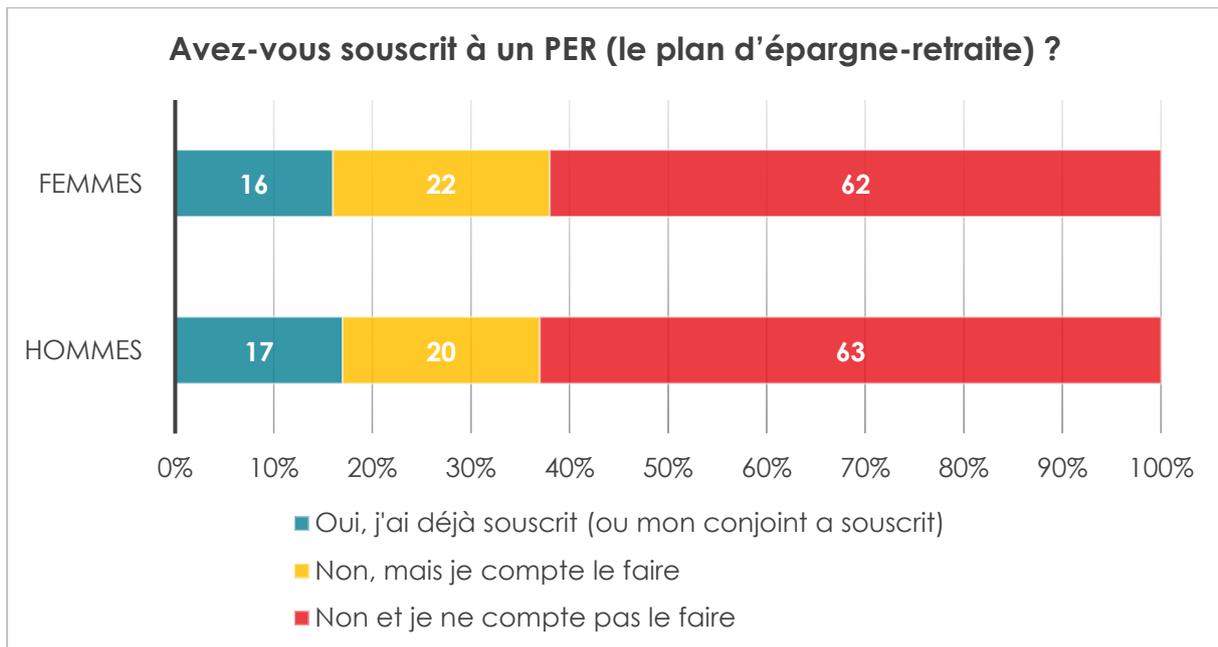
est intéressant. Elles se distinguent peu des hommes sur ce point, 49 % de la gent masculine partageant cet avis. Le PER arrive nettement devant les actions chez les femmes, et obtient un score proche du Livret A cité par 49 % des femmes.



Enquête 2025 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

Cependant, malgré cet intérêt indiscutable pour la retraite par capitalisation, cette dernière demeure limitée en France. Bien que le PER soit à présent connu du grand public, les montants en jeu demeurent insuffisants pour fournir un véritable complément de revenus aux retraités. L'épargne retraite représente, fin 2023, 5 %

seulement des cotisations de retraite et 2,2 % des prestations servies. De fait, seuls 38 % des femmes et 37 % des hommes déclarent dans le cadre de l'enquête avoir souscrit un PER ou envisager de le faire. En la matière, les femmes font jeu égal avec les hommes.



Enquête 2025 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

* * *
*

Les chiffres le rappellent avec force : les femmes restent, à l'heure de la retraite, plus vulnérables économiquement que les hommes. Cette inquiétude fait écho au fait que les femmes sont davantage confrontées à la précarité que les hommes. D'après l'INSEE, en 2023 le taux de pauvreté des femmes était supérieur d'1,5 point de pourcentage par rapport à celui de leurs homologues masculins. Cette inégalité découle directement de carrières hachées, de salaires moindres et d'un moindre accès

aux dispositifs d'épargne salariale ou retraite.

Pourtant, les enquêtes récentes révèlent une évolution des mentalités. Près d'une femme sur deux épargne déjà – ou envisage de le faire – pour compléter sa retraite. Le Plan d'Épargne Retraite (PER), notamment, apparaît comme un outil central pour sécuriser le niveau de vie futur. Renforcer la culture financière, élargir l'accès à l'épargne et accompagner les carrières féminines constituent des leviers essentiels pour réduire durablement la précarité des femmes âgées.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cerledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insec Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cerledelepargne.fr